

FORMATION SYNDICALE FÉDÉRALE 2024



Dans le contexte des élections professionnelles et de la mise en place des Comités sociaux et Economiques, de nouveaux camarades nous rejoignent. **Partout, nous encourageons ces camarades à se rendre dans les unions locale et départementale (UL et UD) pour être formés sur les fondements de la CGT.**

Les unions locales et départementales peuvent aussi organiser des formations sur les mandats de CSE.

Pour autant, afin d'assurer une première prise de contact pour ceux pour lesquels un premier point sur le mandat du CSE est nécessaire avant de pouvoir s'inscrire dans les formations de leurs UL ou UD (souvent pour des questions de calendrier) la fédération organise deux journées de présentation sur ces sujets. Être à la CGT n'est pas seulement vouloir défendre nos droits individuels et collectifs contre les attaques de toutes sortes qui visent à les éradiquer. C'est contre cette logique néolibérale qu'il faut nous dresser. Il n'y a pas d'autres choix que de travailler une logique de transformation sociale ou alors deux avenir sont possibles :

- Soit la démocratie dans le travail, l'émancipation.
- Soit la soumission - exploitation.

Ces devenirs ne dépendent que de nous, et de quelques préalables dont :

- Notre capacité à aller au débat avec les salariés pour construire notre cahier revendicatif.
- Des formations pour engager partout la bataille des idées, face à un patronat, toujours sûr de lui.

Se former, c'est assuré de pouvoir analyser, revendiquer et construire les démarches et les actions collectives nécessaires pour gagner. Par ce biais, il s'agit de permettre à chacun :

- De prendre sa place dans les batailles revendicatives que nous menons
- D'approfondir toujours plus nos connaissances
- D'assumer toutes nos responsabilités dans les luttes.

Inscrivez-vous à ces formations ! Faites-les connaître aux syndiqués.

Programmes des journées d'études :

29 Février : Gestion des Emplois et des Parcours Professionnels et la Mixité des Métiers (GEPPMM)

Cette négociation qui est obligatoire et récurrente dans le temps, va s'imposer au calendrier de nombre de Camarades.

14 Mars : Santé et Prévoyance

Les évolutions récentes tendent à montrer des hausses des frais de gestion, sans que la couverture ou les garanties dévolues aux salariés ne soit améliorées.

28 mars : Prendre en main le mandat CSE

Assurer une première information générale sur le mandat du CSE.

9 Avril : La dette

Depuis la crise sanitaire, cette thématique est remise à l'ordre du jour souvent pour renâcler davantage encore les droits des salariés. Il s'agit de donner les armes aux camarades pour comprendre les mécanismes et déconstruire l'argumentaire sur la dette.

23 avril : Prendre en main le mandat CSE

Assurer une première information générale sur le mandat du CSE.

16 mai : conséquences de la mise en place de la contre-réforme des retraites pour les salariés

Après la contre-réforme, analyse des conséquences pour les salariés de la réforme des retraites avec un focus sur le régime pionnier rattaché à la fédération.

6 Juin : Colloque IA

Après le premier colloque en novembre 2023 qui portait plus particulièrement sur les enjeux, les opportunités et les risques liés à l'introduction de l'Intelligence artificielle dans l'activité économique, 3 grands axes à investir ont été définis :

- Conséquences de l'IA sur le modèle de production capitaliste
- IA et environnement.
- Intervenir sur l'IA et agir pour s'appropriier collectivement cette évolution.

17 septembre : formation professionnelle Jour 1

Après la promulgation de la mal nommée Loi pour Choisir son avenir professionnel, le cadre réglementaire de la formation a fortement évolué et touché fortement les prérogatives des représentants du personnel. Cette première journée permet un état des lieux du nouveau cadre et une mise en situation.

15 Octobre (date pouvant encore évoluer) : NAO

Cette journée est coordonnée autour de nos deux campagnes, la campagne salaire et la campagne coût du capital sur lesquelles nous avons déjà produit un certain nombre d'éléments. Il s'agit d'ici de mettre en relation cette articulation et notre démarche syndicale, afin de répondre aux attentes et aux besoins des salariés.

12 Novembre : formation professionnelle Jour 2

Après la première journée et la mise en situation qui l'accompagne, cette journée permet de faire un premier bilan avec les stagiaires et favorise un partage d'expérience sur le sujet.

19 – 21 Novembre : colloque International Prestataires de service

5 Décembre : critique marxiste de l'économie politique

Cette journée vise à donner les armes pour mieux analyser, comprendre, appréhender le système, les tenants et les aboutissants des logiques capitalistes auxquelles nous sommes confrontées pour mieux comprendre les leviers que nous pouvons mobiliser dans la construction du rapport de forces et élaborer nos cahiers revendicatifs sans nous censurer au motif que nos demandes seraient démesurées.

Les décalages actuels entre l'évolution des salaires et celle des dividendes ne sont que la face émergée de l'iceberg.

Des démarches

Qui finance les frais

La fédération prend en charge l'ensemble des frais de formation fédérale, parce que nous nous estimons que ces formations sont un investissement sur l'avenir. Ainsi sont pris en charge selon le barème fédéral :

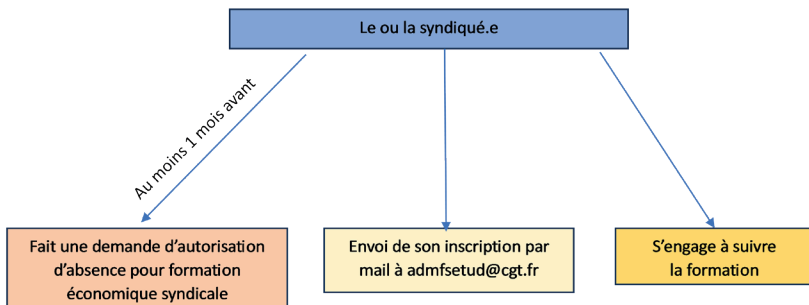
Les frais de formation

- Les frais de transport s'il y a lieu.
- Des frais d'hébergement le cas échéant. C'est la fédération qui réserve les hôtels.
- Les frais de déjeuner. C'est la fédération qui paye les repas au self de la Cgt, et à défaut, en ce moment, organise ses repas.

La formation se déroule au siège de la CGT à l'exception du colloque international prévu au mois de novembre et pour lequel le lieu reste à définir.

Les journées de formation sont payées comme du travail effectif, à condition de faire une demande de formation économique et syndical, un mois avant la tenue de la formation.

Elles se déroulent entre 9h30 et 17h mais les horaires peuvent légèrement varier selon les intervenants. Par rapport à cette présentation annuelle, les informations seront précisées sur le site et les liens syndicaux tous les mois.



Modèle de lettre

Nom et prénom du salarié
Adresse
Code Postale et ville

Madame la Directrice ou Monsieur le Directeur de
l'entreprise ou de l'établissement.....
Adresse
Code Postal et ville

A le/...../.....

Objet : demande de congé de formation économique, sociale et syndicale

Madame la Directrice ou Monsieur le Directeur,

Conformément aux articles L.2145-5 et suivants du Code du Travail, j'ai l'honneur de vous demander l'autorisation de m'absenter de l'entreprise du (date de début de la formation) au (date de fin de la formation), en vue de participer à une formation économique, sociale et syndicale organisée par "La formation syndicale CGT" ou l'institut de qui est un organisme agréé.

Conformément à l'article L.2145-6 du Code du Travail, il y aura le maintien total de ma rémunération.

Dans l'attente d'une réponse favorable, recevez, Madame la Directrice ou Monsieur le Directeur, l'expression de mes sentiments distingués.

(Signature)

Les formations se déroulent entre 9h30 et 17h mais les horaires peuvent légèrement varier selon les intervenants. Par rapport à cette présentation annuelle, les informations seront précisées sur le site et les liens syndicaux tous les mois.



Fédération des Sociétés d'Etudes

263, rue de Paris - Case 421 - 93514 Montreuil - Cedex - Téléphone : 01 55 82 89 41
Fax : 01 55 82 89 42 - E-mail : fsetud@cgt.fr - Site Internet : www.soc-etudes.cgt.fr